

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Dienville
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020

Date de la convocation : 11 Décembre 2020

Date d'affichage : 22 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize Décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Claude **LARGE**, maire.

Présents : **AGRAPART** Magalie, **ASSIER** Roger, **BOURCIER** Céline, **CARTIER** Isabelle, **DOYEN** Florence, **LARGE** Claude, **MAILLARD** Francis, **PAILLEY** Régis, **PETIT** Catherine, **TABOURET** Nathalie, **VERHAEGEN** Yannick, **VINZENT** Franck

Représentés : **COQUIN** Mélisandre et **RAVIER** Sébastien par **CARTIER** Isabelle

Absents excusés : **DUPONT** Bruno,

Secrétaire : **MAILLARD** Francis

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

1) Réseau Assainissement - Levé topographique

Le Maire propose une liste de devis établie par le Bureau d'Etude Brugger-Viardot, pour la réalisation de levé topographique et étude géotechnique pour la réfection du réseau assainissement.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de la Société GUICHARD-SORET, pour un montant de 989€ HT, relatif au relevé topographique et le devis de la Société GEOTEC, pour un montant de 3 465€ HT, relatif à l'étude géotechnique.

2) Bail pharmacie AMY

Le Maire informe que le bail de location de la pharmacie AMY est en cours de renouvellement auprès de Maître Michèle DAL FARRA, notaire à Vendeuvre-sur-Barse. Il rappelle que les loyers de l'ancien locataire n'ont pas été encaissés de mars 2018 à décembre 2019, la régularisation a été effectuée pour un montant de 4 187.49€

3) MÉFRAN : agrès Fitness

Isabelle Cartier propose 2 devis de la Société MEFRAN, l'un concernant l'acquisition d'un lot de 10 agrès Fitness anti-vandalisme en remplacement des anciens installés sur le port pour un montant de 7 800 € TTC et l'autre concernant l'acquisition de 2 barrières à sceller pour un montant de 1 344€ TTC.

Le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 1 abstention, accepte ces devis.

4) Remplacement ménage à la MSP

Catherine Petit présente un devis de la Société de nettoyage Christian Couchot, d'un montant de 175€ TTC, pour un remplacement de 7 jours, du mercredi 23 décembre au lundi 04 janvier 2021, pour la réalisation du ménage à la Maison de Santé.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de la Société CC.

5) Uniformisation des dévidoirs dans les sanitaires

L'objet est reporté, car les devis ne sont pas arrivés.

6) Renouvellement des baux des exploitants

Régis PAILLEY informe les membres présents que les baux des exploitants sont arrivés à terme au 31 décembre 2018, il est donc nécessaire de procéder à leur renouvellement en faisant un point sur l'année 2018.

7) Travaux à la pharmacie : Décision modificative pour virement de crédits (insuffisance de crédits budgétaires au chapitre 21)

Deux factures sont en instance pour les travaux de restauration de la pharmacie, car il manque des crédits budgétaires, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit de 10 000€, au sein de la section d'investissement. A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce virement de crédit.

8) Renouvellement des conventions « Médecine préventive des agents » et « Adhésion au service suppléance/missions temporaires » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

👉 Le Maire explique que la collectivité a conventionné avec le CDG 10 pour bénéficier du service de médecine préventive, pour les agents communaux, pour la période 2019-2020.

Afin d'assurer la continuité de ces prestations, il est nécessaire de renouveler la nouvelle version de la convention médecine préventive pour l'année 2021.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de renouveler la convention pour l'année 2021.

👉 Le Maire rappelle que le service de suppléance et missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale est destiné à permettre aux collectivités de bénéficier de la mise à disposition du personnel en vue de pallier à l'absence momentanée de l'un de leurs agents ou de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour les services.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de renouveler la convention d'adhésion au service de remplacement et missions temporaires pour 2021.

Information : Ordinateur fixe du Maire

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 1 192.80€, pour l'achat d'un ordinateur neuf destiné à l'usage du maire.

Questions diverses

Friche Polluée : dossier transmis à la CCLC avec listing des terrains pollués sur la commune, étude de projets.

Sous-préfecture : une maison de l'Etat y est créée, l'antenne Sud -Est de la Direction Départementale des Territoires et des Services de l'Inspection de Circonscription de l'Education Nationale y sont regroupés.

Casques et vestes en cuir des pompiers : en vente, proposition du Centre de Radonvilliers, en attente de réponse d'autres centres.

PNRFO : recherche de terrains pour les maraichers

Extra-scolaire : compétence de la CCLC

Proposition d'utilisation des locaux de la maternelle actuelle, point positif pour les Crossettes, car, centre du village, à proximité du port, pour les activités en plein air des enfants.

Accord de principe de la commune pour l'utilisation des locaux pour l'extra-scolaire

La commune garde les anciennes classes du primaire et conserve une partie du terrain.

Chauffage à réaménager.

🗳️ **Isabelle CARTIER :**

Marché de Noël : bon déroulement avec beaucoup de monde ; exposants et organisatrice satisfaits.

Panneau lumineux : remplacement de la batterie prochainement à l'angle de la Halle.

Site internet : parution prochaine d'articles, par Colette CORDEBAR, sur l'histoire et le patrimoine des maisons du village.

🗳️ **Régis PAILLEY :**

Affouages : distribution des lots faite le 11 Décembre 2020 au Foyer.

🗳️ **Catherine PETIT :**

Recensement : reporté en 2022, suite à la crise sanitaire (à la demande de plusieurs élus nationaux).

Prix fleurissement : récompenses distribuées prochainement dans les boîtes aux lettres des lauréats.

Prix décorations de Noël : non reconduit par le conseil municipal

Bilan financier stérilisation des chats : de juillet 2019 à septembre 2020, stérilisation de 27 chats pour 1 671, 04€

Siedmto :

- changement du jour de ramassage des ordures ménagères pour la commune : le lundi matin dès le 1^{er} janvier 2021 (voir flyer distribué dans les boîtes aux lettres) ; le tri sélectif (sachets jaunes) lui reste inchangé : ramassage le vendredi matin tous les 15 jours suivant planning (dans le flyer).

🗳️ **Francis MAILLARD**

Fiche de travail journalière aux agents techniques : permettra de noter les problèmes ou faits rencontrés dans la commune. (Intervention plus rapide pour gestion des dossiers).

Sports : Mise en place des activités extérieures des mineurs ou des majeurs : avec respect du protocole et autorisation du maire.

Broyeur : location de matériel, diamètre 200, 31€ par jour pour un mois et 189€ par jour ponctuellement.

🗳️ **Roger ASSIER**

Mise en place d'un bandeau réfléchissant sur le parking vers le salon de coiffure (sur poteaux bleus)

Cinémomètre : en cours de retrait Rue de la Pellière, projet à l'étude pour le ralentissement de la vitesse.

🗳️ **Nathalie TABOURET**

Les trottoirs sont enherbés et couverts de mousse

Les trottoirs rue du Fossé sont verts : le nettoyage est prévu

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Fait à DIENVILLE, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Claude **LARGE**

